

FORUM 2

Accompagner et reclasser les salarié(e)s touché(e)s par la crise

La problématique

Une de réponse à la forte montée du chômage tient dans la capacité des pouvoirs publics à faciliter les transitions et à sécuriser les parcours professionnels des salariés. L'accompagnement immédiat des actifs après leur perte d'emploi contribue à leur retour plus rapide dans l'entreprise. Les dispositifs cofinancés par le Fonds social européen dans les programmes de la période 2007-2013 préfigurent, à ce titre, la flexicurité à l'instar de celle développée par d'autres Etats membres (par exemple, le Danemark) mais en l'adaptant au modèle économique et social français.

La crise a, toutefois, accéléré les recompositions sur certains territoires et a durement affecté certaines entreprises. Elle a mis en lumière les enjeux complexes du reclassement : les besoins d'intermédiation entre les acteurs de l'emploi, l'organisation d'une mobilité professionnelle vers des métiers plus porteurs, la définition de nouveaux référentiels de formation et de diagnostics métiers pour accompagner ces changements.

Parce qu'en temps de crise, la gestion de plans de licenciement de grande ampleur risque de prendre le pas sur une prise en charge individualisée des salariés touchés, l'une des réponses immédiates du plan de relance français a été de promouvoir un accompagnement adapté aux territoires, aux métiers et aux profils individuels des salariés en reclassement par une utilisation élargie des Contrats de Transition Professionnelle (CTP). Expérimenté depuis 2006, le dispositif CTP a été étendu à 25 bassins d'emploi particulièrement touchés par les destructions d'emplois et le Fonds social européen s'est engagé à hauteur de 20 millions d'euros sur deux ans pour accompagner les parcours de transitions professionnels.

Quel premier bilan peut être tiré de cet accompagnement exceptionnel ? Quels en sont les résultats pour les salariés bénéficiaires et quel pourrait être la place du CTP dans le paysage en renouvellement des dispositifs de reclassement ? Au-delà du CTP, quels sont les enjeux de la formation en tant que outil de sécurisation des parcours professionnels ?

Dans le même temps, 80 millions d'euros ont été spécifiquement mobilisés par le FSE pour accompagner le Fonds unique de péréquation (FUP) qui, de manière interprofessionnelle, doit permettre de cofinancer des opérations que les OPCA n'auraient pas la capacité de financer individuellement.

La crise a mise en évidence le besoin de développer des compétences. La mobilité professionnelle est une des meilleures réponses à l'emploi, dès lors, comment combiner employabilité et sécurité ? Quelle priorité accordée aux salariés des petites et moyennes entreprises ? Quelle peut être la plus-value du Fonds social européen pour favoriser le reclassement des salariés vers les emplois de demain ?

le FSE : un
partenaire
face à la
crise

Conférence
européenne

3 et 4 décembre
2009

Palais des congrès,
Dijon
France

Fiche forum 2



Le Fonds social européen : un partenaire face à la crise / Forum Accompagner et reclasser les salarié(e)s touché(e)s par la crise

Les projets

RESIST face à la crise (OPCALIA* Bourgogne)

L'Etat et le Fonds unique de péréquation (FUP) ont mis en place par un accord du 21 avril 2009 un « Fonds d'urgence formation » pour faire face à la crise. Dans ce cadre, Opcalia Bourgogne et Opcalia Rhône-Alpes ont développé avec le soutien du FSE un projet interrégional appelé RESIST. Ce projet vise à favoriser le maintien et le retour à l'emploi par le développement des compétences des salariés. Il est mis en œuvre en collaboration avec des entreprises locales, plus spécifiquement des PME situées dans des zones exposées à la crise et des entreprises particulièrement touchées par des baisses de commandes, des pertes de clients, des délocalisations. RESIST se déroule en plusieurs étapes :

- repérage des entreprises en situation de crise ;
- repérage des publics prioritaires au sein de ces entreprises ;
- identification des besoins de ces publics ;
- construction de parcours en lien avec l'offre de formation locale ;
- financement des actions ;
- évaluation de l'impact du projet.

Opcalia intervient également pour accompagner les demandeurs d'emploi à travers le recours au Contrat de transition professionnelle (CTP) ou à la Convention de reclassement personnalisée (CRP).

* Opcalia est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) interbranche, intersectoriel et interrégional. ■■

La formation pour amortir la crise et préparer la reprise (Agefos PME)

L'Agefos PME, dans le cadre d'une subvention globale du Fonds Social Européen, a mis en place un plan « anti-crise » territorialisé. Le contexte actuel de fragilisation de l'économie et d'incertitude croissante pour les PME et les TPE entraîne déjà, pour nombre de salarié(e)s, des ruptures de trajectoire et des mises au chômage. Par ailleurs, et quand la situation économique est normale, les PME-TPE n'ont pas toujours le temps ni les moyens pour mettre en place les plans de formation qui seraient pourtant nécessaires au développement de leur activité, voire au maintien de l'emploi. Par ce plan d'intervention, l'Agefos PME Rhône-Alpes propose un soutien concret aux entreprises adhérentes, en particulier pour les engager à former et à développer les compétences de leurs salariés, dans l'objectif de préparer l'avenir.



Le Fonds social européen : un partenaire face à la crise / Forum Accompagner et reclasser les salarié(e)s touché(e)s par la crise

Les entreprises sont incitées à profiter des périodes de sous activité pour développer les compétences de leurs collaborateurs plutôt que de recourir au chômage partiel. Cette démarche est « gagnant-gagnant » : l'entreprise prépare l'avenir et le salarié développe son employabilité. Ces actions concernent principalement des salarié(e)s de premiers niveaux de qualification. Ce projet a donné lieu à des applications territoriales et sectorielles spécifiques articulées avec des actions soutenues par le Conseil Régional de Rhône Alpes (en Vallée de l'Arve pour les décolleteurs, à Bresse-Dombes-Val de Saône pour les carrossiers industriels, à Oyonnax pour la plasturgie...). Le budget de ce projet est de 6.8 millions d'euros dont près de 3 millions viennent du FSE.

Agefos PME finance également des formations mise en place dans le cadre des Conventions de reclassement personnalisée (CRP) avec le soutien du FUP et du FSE. ■■

Les intervenants

Animatrice

Isabelle PAVIS, Fonds National pour l'Emploi (FNE)

Chef de la mission du Fonds national de l'emploi à la DGEFP et chargée du pilotage et de la mise en œuvre des outils de prévention et d'accompagnement des mutations économiques au sein de la sous-direction des mutations économiques et du développement de l'activité. Ces outils sont notamment le chômage partiel, les outils de reclassement, la revitalisation des territoires ■■

Porteurs de projet

Ourida LEBBAL, OPCALIA Bourgogne

Déléguée régionale d'OPCALIA BOURGOGNE depuis août 2009. Responsable de la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration. Auparavant, coordinatrice Etudes et Projets au sein d'OPCALIA Rhône Alpes. Juriste en Droit Public. ■■

Serge REGI, Agefos PME Rhône Alpes

Serge GERI, Diplômé Ecole Supérieure de Commerce. Durant 15 ans, Secrétaire Général CGPME Bourgogne, puis Directeur d'AGEFOS PME Bourgogne et depuis 1988, Directeur d'AGEFOS PME Rhône-Alpes. AGEFOS PME Rhône-Alpes. ■■



Le Fonds social européen : un partenaire face à la crise / Forum Accompagner et reclasser les salarié(e)s touché(e)s par la crise

Discutants

Frédéric BRUGGEMAN, Groupe Amnyos

Spécialiste des mutations économiques et des restructurations qui les accompagnent, Frédéric BRUGGEMAN intervient de façon opérationnelle auprès des acteurs concernés depuis 1985. En tant qu'expert auprès de comités d'entreprise il réalise des diagnostics d'entreprises tournés vers l'anticipation des risques. Il a dirigé et animé pendant 7 ans une équipe transversale chargée de capitaliser les savoir-faire et de formaliser l'outillage méthodologique dans le champ des mutations économiques. Il a été, de 2004 à 2007, coordinateur du projet "Monitoring Innovative Restructuring in Europe" (projet « Article 6 » du FSE) à l'issue duquel il a coordonné, avec Bernard Gazier, l'ouvrage « Restructuring Work and Employment in Europe : Management and Policy Responses ». Directeur d'Amnyos Mutations Economiques depuis 2008, il participe au niveau européen, national et local à un ensemble de travaux et réflexions visant à rendre effective l'anticipation des mutations économiques. ■■

Laurent LACOUR, Conseil régional du Limousin

Laurent Lacour, Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage au Conseil Régional du Limousin depuis novembre 2006, après avoir été depuis 2004 conseiller technique sur ces mêmes sujets au sein du cabinet du Président de la Région Limousin, Jean-Paul DENANOT, également Président de la commission « formation professionnelle et apprentissage » de l'Association des Régions de France (ARF). ■■

Témoin européen

Nika JUVAN, Responsable de l'Unité FSE, Ministère Slovène du travail, de la famille et des affaires sociales

Diplômée en relations internationales de l'Université de Ljubljana. Précédemment chargée du programme Equal du Fonds Social Européen au Ministère du travail. De 2005 à 2007, experte nationale auprès de la Commission Européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (Bureau de la Slovénie pour le FSE et la stratégie de Lisbonne). En 2007, elle rejoint la représentation permanente de la république de Slovénie auprès de l'Union Européenne pour la Présidence Slovène de l'UE où elle collabore au groupe de travail sur les questions sociales du Conseil de l'Europe. En Slovénie, le Ministère est responsable d'un fonds FSE de près de 400 millions d'euros pour la période 2007-2013. L'Unité FSE est responsable des opérations sur l'axe prioritaire « Egalité des chances sur le marché du travail et inclusion sociale ». ■■

Rapporteur

Laurent DUCLOS, Département des synthèses (DGEFP)

Adjoint au chef du Département des Synthèses (Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle). ■■

Conférence FSE Dijon, France, 3 et 4 décembre 2009